



Envoyé en préfecture le 17/03/2022
Reçu en préfecture le 17/03/2022
Affiché le 18/03/2022
D : 031-213104219-20220316-DEL2022_01_15-DE

Folio 2022-1

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT HAUTE - GARONNE	EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de PINS-JUSTARET
---	--

NOMBRE DE MEMBRES			SEANCE du 16 mars 2022
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	L'an deux mille vingt-deux et le seize mars à dix-huit heures Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal de la commune, sous la présidence de M. Philippe GUERRIOT, Maire.
27	27	26	
DATE DE LA CONVOCATION			
10 mars 2022			
DATE D'AFFICHAGE			
10 mars 2022			

Etaient présents

Mesdames GAMBET, TARDIEU, MARTIN-RECUR, PEREZ, COMBA, ABADIE, LAFONT, MARTY,
RAHIN, BEGUE, BESOMBES
Messieurs GUERRIOT, ORTIGOZA, GAROUSTE, RENOUX, BONTEMPS, MIJOLE, GOUSSET,
MORANDIN, CHARRON, BERGONZAT

Procurations

M. CARRIERE avait donné procuration à M. GAROUSTE
Mme SAUVAGE avait donné procuration à M. GUERRIOT
M. PERON avait donné procuration à Mme MARTY
Mme PRADERE avait donné procuration à M. MORANDIN
Mme VIOLTON avait donné procuration à M. CHARRON

Absent

M. PIRIOU

Mme PEREZ a été élue secrétaire de séance à l'unanimité (24 voix pour).

DELIBERATION N°2022-01-15

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022

Le Conseil Municipal est invité, comme chaque année, à tenir son Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), afin de discuter des grandes orientations qui présideront à l'élaboration du budget primitif. La tenue d'un tel débat est prescrite par les articles L 2312-1 et suivants du CGCT.

C'est l'occasion, pour les membres du Conseil Municipal, d'examiner l'évolution du budget communal, en recettes et dépenses, en investissement et en fonctionnement et de débattre de la politique d'équipement de la ville et de sa stratégie financière et fiscale.



Envoyé en préfecture le 17/03/2022

Reçu en préfecture le 17/03/2022

Affiché le

18/03/2022



ID : 031-213104219-20220316-DEL2022_01_15-DE

Folio 2022-2

Le rapport d'orientation reprend, les orientations arrêtées tant au niveau du fonctionnement que de l'investissement lors des réunions des commissions préparatoires. Il est composé de trois parties :

I – LE CONTEXTE BUDGETAIRE

A – La structure du Budget

B – L'environnement économique national

C – Les éléments clés de la Loi de Finances 2022

II – LA SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE

A – Les résultats de l'exercice budgétaire 2021

B – L'exécution 2021

C – Les restes à Réaliser

D – La dette

E – Les recettes fiscales

F – Les allocations compensatrices

G – Les dotations

H – Les contingents et participations

III – LES ORIENTATIONS 2022

A – Les charges de Fonctionnement

B – Les produits de fonctionnement

C – Les dépenses d'investissement

D – Les recettes d'investissement

E – Les engagements pluriannuels

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A la majorité (22 voix pour et 4 abstentions PERON, LAFONT, MARTY, COMBA),

- **PREND ACTE** de la tenue du DOB 2022.

Ainsi fait et délibéré à Pins-Justaret, le 16 mars 2022
Pour copie conforme au registre.

Le Maire,

Philippe GUERRIOT

